

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 AVRIL 2021**

FB/TD/ CJ / n° 2021/01

Objet de la délibération :

**Petites Cités de Caractère Centre
Val de Loire »**

**Désignation d'un référent
supplémentaire**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 23

Pouvoirs : 02

Votants : 25

Date de la convocation :

Le 06 avril 2021

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-et-un, le 12 avril 2021 à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'ÉPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents :

BELHOMME François, BONVIN Béatrice, GAY Jacques, THÉRON-CAPLAIN Armelle, DURAND Denis, EVENO Patricia, MARCHAND Jean-Paul, PONÇON Anne, BONNET Dominique, JOSEPH Jean, BEULÉ Simone, DAVID Guy, BAUDELOT Marc, HABEGGER Christine, POISSONNIER Philippe, RICHARD-DUHAMEL Stéphanie, DOKOUROFF Sonia, SAUTEUR Emmanuel, COMBEAU Cécile, CLAIREMBAULT Claire, AMELOT Thomas, DOROL Dalila, CHARRIER Hélène.

Excusés :

ROYNEL Eric, Pouvoir à A. THÉRON
ROUZET Sylvie, Pouvoir à S. BEULÉ

Absents :

ESTAMPE Bruno, HAMARD Roland, MARCHAND Isabelle, PICHARD Fabrice.

Secrétaire de séance : B. BONVIN

VU les statuts de l'association PETITES CITES DE CARACTERE CENTRE VAL DE LOIRE en date du 4/02/2020,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020/06 du 22/06/2020 relative à la désignation des représentants élus et d'un référent,

CONSIDERANT qu'un référent doit être, par ailleurs, nommé en Conseil municipal. Le référent est le lien privilégié entre la commune et l'association et est amené à épauler l'équipe municipale dans la construction des projets. C'est un acteur de terrain et le porte-parole pour faire avancer les projets.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner un référent supplémentaire, à savoir Françoise RAMOND, compte tenu de sa disponibilité et de sa connaissance du sujet,

Les membres du Conseil municipal sont invités à désigner F. RAMOND, référente de la commune d'Épernon à l'association Petites Cités de Caractère Centre Val de Loire.

Sur l'exposé présenté, après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents ou représentés désigne :

- Madame Françoise RAMOND référente.

Fait et délibéré à Epernon, le 12 avril 2021
Le Maire,

F. BELHOMME